

Le patrimoine numérique
Les « journées expert » de l'INFN Coorganisation
avec l'IRDA

Avec le partenariat du Conseil supérieur du notariat et de la Chambre des notaires de Paris

Responsabilité scientifique : D. Guével et M. Mekki

Grand'chambre de la Cour de cassation

5 Quai de l'horloge

75001 Paris

M° Pont neuf ou Saint-Michel

5 mars 2021



UNOFI



8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture

Monsieur David Ambrosiano, Président du Conseil supérieur du notariat

Monsieur Cédric Blanchet, Président de la Chambre des notaires de Paris

Monsieur Jean Quintard, Président de l'INFN

Monsieur Patrick Sannino, Président de la Chambre nationale des commissaires de justice

Jean-Marc Bahans Vice-président du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

10h30/12h00 Matinée : Identification du patrimoine numérique

Présidence : M. Mekki, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord et directeur général de l'INFN
Table-ronde : le patrimoine numérique : un contenu et un contenant

M. Fontaine, notaire à Saint-Paul trois châteaux, *Appréhender le patrimoine numérique dans les actes notariés*

Ph. Chauviré, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord, *La singularité du patrimoine numérique à la lumière de la théorie du patrimoine*

G. Julia, Maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord, *Le patrimoine numérique appréhendé par la propriété intellectuelle*

B. Haftel, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord, *Le patrimoine numérique, valeurs sans frontières ?*

J.-M. Bahans Vice-président du CNGTC, *Le patrimoine numérique et le métier de greffier des tribunaux de commerce*

12h00 Discussion avec la salle

12h30 Pause déjeuner

14h/16h00 Après-midi : Affectation et circulation du patrimoine numérique

Présidence : M. Mekki, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord et directeur général de l'INFN

14h/15h30 Protéger, valoriser et saisir

D. Houtcieff, Professeur à l'Université Paris Saclay

S. Dorol, Huissier de justice

Th. Douville, Professeur à l'Université de Caen

B. Renaud, Président de l'UNOFI

V. Doucède, Greffier associé au greffe du tribunal de commerce de Bobigny

C. Blanchet, Président de la Chambre des notaires de Paris, Notaire à Paris

15h30 Discussion

16h00 pause

16h15 Transmettre

D. Guével, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord (Transmettre à titre universel)

G. Goffaux-Callebaut, Professeur à l'Université d'Orléans (le cas particulier des œuvres d'art)

Fr. Veyrat, notaire à Paris (Le point de vue du praticien)

A. Fauchon, Maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord, doyen de la Faculté de droit (La fiscalité des « cessions de biens numériques »)

17h45 Propos conclusifs : L. Leveueur, Professeur à l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas)

18h30 Clôture